

Comment créer une SASU en ligne ?

Description

La création d'une [Société par actions simplifiée unipersonnelle \(SASU\)](#) en ligne permet à l'entrepreneur de gagner un temps précieux ainsi que de faire des économies lors du lancement de son activité.

Toutefois, les erreurs juridiques étant fréquentes, il est généralement conseillé de solliciter les services d'un spécialiste du domaine.

[Créer ma SASU en ligne](#)

Existe-t-il différents moyens de créer une SASU en ligne ?

L'entrepreneur souhaitant réaliser ses formalités de création de SASU en ligne dispose de deux options :

- Effectuer les démarches seul ;
- Confier la réalisation de ces dernières à un professionnel de la création d'entreprise en ligne.

Zoom : Si vous souhaitez créer votre SASU, il vous est possible de confier les modalités de [création de votre SASU](#) à LegalPlace. Il vous suffit de remplir un formulaire en ligne et d'y joindre les pièces justificatives requises. Nos formalistes s'occupent de tout, traitent votre dossier en moins de 48h et demeurent disponibles pour répondre à toutes vos questions.

Effectuer seul les démarches de créations d'une SASU en ligne

Si cette solution a le mérite de vous faire **économiser** quelques deniers, elle présente des **risques importants** pour l'entrepreneur ne disposant de connaissances en la matière.

En effet, il s'agit d'une procédure complexe qui requiert des **connaissances juridiques précises** notamment lors de la rédaction des statuts.

Toute erreur peut entraîner le **rejet par l'INPI du dossier d'immatriculation de la SASU** et ainsi engendrer des frais supplémentaires pour l'entrepreneur. De plus, la souplesse des **régimes de la SAS et de SASU** implique que l'actionnaire unique peut rédiger des **statuts sur-mesure**, ce qui rend la tâche extrêmement complexe puisque de nombreux aspects de la vie de la société sont à anticiper.

Bon à savoir : De manière générale, le greffe du tribunal de commerce a tendance à rejeter les dossiers n'étant pas constitués avec l'aide d'un prestataire spécialisé, ce qui génère une perte de temps considérable pour le futur entrepreneur.

Recourir à un prestataire en ligne pour la création d'une SASU

Cette solution **présente de nombreux avantages pour l'actionnaire unique**. Cela lui permet notamment :

- De se concentrer sur le développement de son activité en s'affranchissant des contraintes liées aux démarches administratives afférentes ;
- D'interagir avec un interlocuteur unique sans avoir à se déplacer ;
- De bénéficier de l'accompagnement de professionnels du droit et de spécialistes de la création d'entreprise ;
- De recevoir l'**extrait Kbis** dans de meilleurs délais ce qui permet de débiter l'exercice de son activité au plus vite.

Généralement, trois types d'offres sont proposées par les prestataires, afin de s'adapter au mieux aux besoins et au budget de chaque entrepreneur :

Pack rédaction de statuts

Offre standard

Offre premium

Rédaction des statuts seulement	Rédaction des statuts Prise en charge de l'ensemble des formalités administratives obligatoires : publication de l'avis de création de la SASU dans un support d'annonces légales, revue et validation du dossier, dépôt au greffe du dossier, élaboration du registre des bénéficiaires effectifs etc.	Prise en charge de l'ensemble des démarches administratives Assistance téléphonique illimitée Traitement express du dossier Dépôt de la demande d'ACRE
---------------------------------	--	---

Quelles sont les démarches nécessaires pour créer une SASU en ligne ?

Afin de créer une SASU en ligne, il est nécessaire d'accomplir plusieurs formalités :

1. Rédiger les statuts ;
2. Constituer et déposer le capital social en banque ;
3. Publier l'avis de création de la SASU dans un support d'annonces légales ;
4. Préparer la déclaration de création ;
5. Dépôt du dossier de [création de la SASU sur l'INPI](#).

Les étapes d'immatriculation de la SASU



LegalPlace.

Etape 1 : rédiger les statuts de la SASU

Il s'agit de l'étape la plus importante du processus de création. Effectivement, ces statuts constituent le document régissant le fonctionnement de l'entreprise, c'est pourquoi il est nécessaire d'anticiper tous les aspects de sa vie sociale.

Tout comme pour la SAS, le [président de la SASU](#) dispose d'une grande liberté dans la rédaction des statuts, lui permettant de moduler les règles de fonctionnement de l'entreprise.

Forme des statuts

Les statuts peuvent prendre la forme :

- D'un [acte sous seing privé](#) : l'actionnaire rédige seul à partir d'un modèle en ligne ou a recours à l'expertise d'un prestataire en ligne pour rédiger ses statuts.
- D'un acte notarié.

Si l'actionnaire unique choisit de rédiger lui-même ses statuts, il doit veiller à préparer les éventuelles évolutions de sa société, pour par exemple faciliter une potentielle [transformation de la SASU en SAS](#).

Bon à savoir : les moindre erreurs ou oublis le contraindraient à procéder à la [modification des statuts](#) en cours de vie sociale, procédure qui engendre des coûts importants.

Contenu des statuts

Les statuts de la SASU doivent **contenir les informations** suivantes :

- Dénomination sociale et forme juridique ;
- Adresse du siège social : le siège social de la SASU peut être établi au domicile de l'actionnaire unique ou à tout autre lieu de son choix. Il peut également recourir aux services d'une société de domiciliation ;
- [Durée de la SASU](#) : ne peut excéder 99 ans. Il est toutefois possible de la proroger au plus tard 1 an à compter de l'expiration de ce délai ;
- Objet social : cette clause définit le périmètre de l'activité de la SASU. Elle ne doit pas être trop large, au risque d'être réputée non écrite, ni trop restreinte pour ne pas limiter l'activité exercée par la société ;
- Montant du capital : lorsque l'actionnaire unique souhaite instituer sa [SASU à capital variable](#), il doit inclure une clause de variabilité du capital dans les statuts ;
- Date de début et de fin d'exercice : l'exercice social dure 12 mois. Il peut être calqué sur l'année civile, ou bien suivre un calendrier différent.
- Identité de l'actionnaire unique ;
- Nombre d'actions et valeur nominale ;
- Composition des organes dirigeants : l'actionnaire unique doit obligatoirement désigner un président de SASU.

Une fois rédigés, **l'actionnaire unique doit parapher et signer les statuts** et y inscrire la mention "*Lu et approuvé*".

Etape 2 : constituer et déposer le capital social

Le capital social de la SASU est **librement défini par l'actionnaire unique**, lors de la création de l'entreprise.

Ce dernier peut ainsi effectuer deux types d'apports :

- En numéraire : apports de sommes d'argent au capital social ;
- [En nature](#) : apports de biens meubles ou immobiliers au capital social.

Caractéristiques de l'apport en numéraire

Au moins **50%** des apports en numéraires sont à l'initiative de l'actionnaire unique lors de la constitution de la SASU. Ce dépôt s'effectue soit sur un compte en banque ouvert appartenant à la société. La libération du solde des apports devra intervenir dans un **délai de 5 ans à compter de l'immatriculation** de la société.

A l'issue du dépôt, l'actionnaire unique recevra un [certificat de dépôt des fonds](#) à joindre au dossier de demande d'immatriculation.

Caractéristiques de l'apport en nature

Les biens meubles ou immeubles destinés à servir d'apport au capital social **doivent être évalués** et leur valeur estimée devra apparaître dans les dispositions statutaires de la SASU.

L'actionnaire unique peut procéder à cette évaluation lui-même, ou recourir à un commissaire aux apports. Celui-ci les évaluera alors de manière objective et impartiale.

Son expertise est toutefois obligatoire dans 2 situations :

- Lorsque la valeur du bien apporté excède 30 000€ ;
- Lorsque la totalité de la valeur des biens apportés excède la moitié du capital du capital social.

Attention : si l'actionnaire unique estime lui-même les biens apportés, il sera alors tenu responsable de leur valeur à l'égard des tiers durant les 5 ans suivant la date d'immatriculation de la société.

Etape 3 : publier un avis de création dans un support d'annonces légales

Dans le but d'informer les tiers de la création d'une entreprise, l'actionnaire unique effectue la publication de l'[avis de création](#) dans un support d'annonces légales. Il dispose d'un **délai d'un mois** suivant la signature des statuts pour procéder à cette publication.

A l'issue de la démarche, il recevra une attestation de parution à joindre au dossier de demande d'immatriculation.

Etape 4 : préparer le formulaire de déclaration de création de la SASU

Lors de la constitution d'une SASU, il est **nécessaire de remplir un formulaire en ligne sur le site de l'INPI** (anciennement [formulaire M0](#) de déclaration de création de société). Ce formulaire doit être complété par l'actionnaire unique ou son mandataire avec plusieurs informations relatives à l'entreprise, notamment celles contenues dans les statuts.

Il permet également à l'entrepreneur de **choisir le régime fiscal applicable à la SASU**. Il est donc important de vous préparer afin de savoir instantanément quels choix faire et comment le compléter lors des démarches.

Etape 5 : déposer le dossier de demande d'immatriculation en ligne

L'actionnaire unique doit procéder à la constitution et au dépôt du dossier de création de SASU sur le site du Guichet unique, dans le mois suivant la signature des statuts.

Le cas de l'accomplissement des démarches par l'actionnaire seul

Si l'actionnaire unique choisit d'effectuer seul la création de la SASU en ligne, **il devra se charger lui-même des démarches auprès de l'INPI**.

Ainsi, il devra suivre un certain nombre d'étapes :

1. Réunir les documents requis et les numériser
2. Se connecter ou créer un compte sur le Guichet Unique.
3. Remplir le formulaire en ligne ;
4. Télécharger les documents justificatifs numérisés ;
5. Payer les frais d'immatriculation par carte bancaire.

L'INPI se charge ensuite de transmettre le dossier, s'il est complet, au greffe

compétent. Ainsi, si le dossier de création est complet, la SASU recevra rapidement son extrait Kbis et son numéro SIREN.

Le cas de réalisation des formalités par le prestataire spécialisé

Dans la situation où, l'actionnaire unique choisit de **déléguer l'accomplissement des démarches de création de la SASU** à une plateforme habilitée pour le faire, certaines démarches devront être réalisées en fonction du prestataire.

Par ailleurs, des documents spécifiques aux dirigeants de la SASU doivent également être fournis, et diffèrent selon que le dirigeant soit une personne physique ou une personne morale.

Personnes physiques

Justificatif d'identité en cours de validité

Déclaration de non-condamnation et de filiation du dirigeant

Personnes morales

Extrait Kbis de de moins de 3 ans téléchargeable sur le site infogreffe.fr

Les formalistes se chargent par la suite de remplir pour le compte de l'actionnaire unique les différents formulaires requis, comme la [déclaration des bénéficiaires effectifs](#) par exemple.

Bon à savoir : le prestataire joint également au dossier l'attestation de parution de l'avis de création de la SASU dans un support d'annonces légales.

Ce dossier est alors téléchargé sur le Guichet unique. Du fait de l'expertise de ces spécialistes, il est rare que le greffe compétent rejette les documents établis par un prestataire en ligne. Ainsi, à la suite de la validation du dossier par le greffe, le prestataire **obtient l'extrait Kbis de la SASU** et le transmet dans les plus brefs délais à l'actionnaire unique.

Quel est le coût de création d'une SASU en ligne?

Le **coût final de la création d'une SASU en ligne** varie selon que l'entrepreneur décide de réaliser seul les formalités ou qu'il fasse appel à un prestataire.

	Formalités réalisées seul	Recours à un prestataire
		Pack Rédaction de statuts : 69€ HT
Rédaction des statuts	0€ si rédigés par l'entrepreneur Environ 2500€ s'ils sont rédigés par un notaire	Inclus dans le pack standard : 149€ HT + frais administratifs Inclus dans le pack premium : 199€ HT + frais administratifs
Honoraires du commissaire aux apports	De 500 à 3 000€	De 500 à 3 000€
Publier un avis dans un support d'annonces légales	138€ en Métropole 162€ à La Réunion et Mayotte (tarifs 2024)	
Frais d'immatriculation	Immatriculation au RCS : environ 40€ Immatriculation au RM : 132€ + frais de Stage de Préparation à l'Installation	Inclus dans les packs standards et premium au titre des frais administratifs
Frais de RBE	21,41€	
Frais d'inscription au BODACC	11,05€	

A noter : il est impossible de [créer une SASU gratuitement](#). Les frais légaux liés au RBE, à la publication de l'avis de constitution et à l'inscription au Bodacc sont incompressibles.

FAQ

Quels sont les avantages de créer sa SASU en ligne ?

Les avantages d'une création en ligne sont nombreux :

- L'obtention rapide de l'extrait Kbis de la SASU ;
- Ressources et modèles de documents disponibles en ligne ;
- Réduction des coûts afférents à l'accomplissement des formalités de création ;
- Possibilité de se faire accompagner par un prestataire spécialisé.

Quelles sont les démarches de création d'une SASU en ligne ?

Afin de créer une SASU en ligne, il est nécessaire de procéder aux démarches d'immatriculation de la société. Ainsi, l'actionnaire unique devra publier l'annonce d'établissement de la société dans le support d'annonces légales ou constituer le dossier d'immatriculation de la société.

Quel est le coût de la création d'une SASU en ligne ?

Créer une SASU ne peut être complètement gratuit. De ce fait, même lorsque l'actionnaire unique effectue les démarches seul, il devra s'acquitter des frais de constitution de la société, tels que les frais d'immatriculation.